

CHARTAINVILLIERS



INFORMATIONS COMMUNALES

site internet : www.mairie-chartainvilliers.fr

Dans ce numéro :

Mot du Maire -	p.2
14 Juillet - Travaux	p.3
Repas des Camotes - Petit train	p.4
Au fil des conseils -	p.5/6
De nos syndicats : le R.P.I.	p.7
De nos syndicats : la CdCM, le SDE	p.8/9
De nos syndicats : Simpatcom, Changé,	p.10
Gymnases	p.11
Evénements familiaux	p.11
Nos droits nos devoirs	p.11
HISTOIRE : L'Esclavage	p.12
Un ironman, l'arbre de Noël	p.13
Mots fléchés - 11 Novembre	p.14
Nos Morts en 14-18	p.15
Comité de jumelage	p.16

DECEMBRE 2008



Jours de froidure et grisailles, environnement économique chahuté, des nouvelles qui ne nous réjouissent guère.

Mais décembre est là. Un peu plus chaque jour des lumières scintillent, notre village s'illumine et s'égaie. Les préparatifs des fêtes nous occupent, les enfants nous consultent, Noël c'est pour bientôt...

La fin d'année approche, c'est l'heure du bilan. Coup d'œil dans le rétroviseur pour remonter le temps : une aire de stationnement, des jeux pour les enfants, des équipements informatiques, un nouvel accès au cimetière, des plantations sur l'Aire de Loisirs.

2009 frappe à la porte, il faut faire des projets : travaux du renforcement d'eau, nouvelle voirie Place du Frou, création

d'un terrain de pétanque, isolation de la toiture de la mairie. Restons modestes... Les restrictions, les diminutions de subventions, les charges plus lourdes de nos syndicats, nous obligent à la prudence.

Avec l'équipe municipale, l'équipe technique et notre secrétaire, nous nous efforcerons de réussir sans que la fiscalité en soit trop impactée.

Ces souhaits, je les associe à ceux que je formule pour chacune et chacun d'entre vous afin que cette année nouvelle puisse vous apporter quiétude, sérénité, épanouissement, réussite et santé pour vous et vos proches.

L'équipe municipale et moi-même vous présentons nos Meilleurs Vœux pour 2009.

Bonne année

2009


Limagrain
Verneuil Holding

Société Limagrain Verneuil Holding
5 Rue de l'Egalité
28130 Chartainvilliers
Tel : 02 37 32 32 92
www.limagrainverneuilholding.com

 **WID'ELEC**
Electricité Générale
William DUDLEY

11, rue du 11 Novembre
28130 CHARTAINVILLIERS

06.74.13.03.34 - 02.37.32.42.71

email : widelec@wanadoo.fr
- www.wid-elec.fr



A3 AssurFinance

(Beldon, Chalmey & Weckenmann associés)

Chartres ville

Valée de l'Eure

42 Bd Charles

11 rue Collin d'Harleville

Chartres

Maintenon

Tél : 02 37 36 4000

Tél : 02 37 27 1212

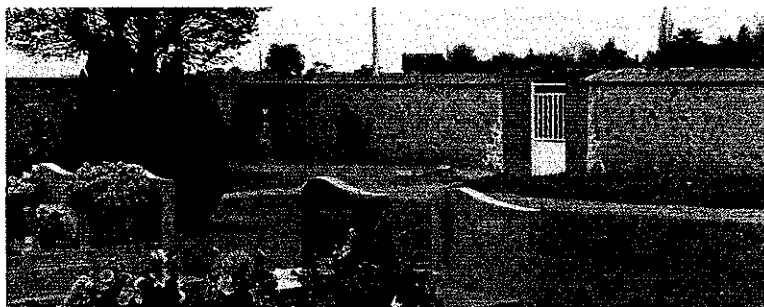
a3@mma.fr

14 JUILLET

Une fois de plus la retraite aux flambeaux connut un vif succès. Petits et grands s'étaient donné rendez-vous à la place du Frou pour prendre les lampions. On frôla la rupture de stock de bâtonnets (une quarantaine fut distribuée). Enfin arrivés sur l'Aire de Loisirs, un magnifique feu d'artifice (préparé et tiré par nos deux artificiers René MOUTON et Philippe HYGNEAU) nous y attendait. Le ciel de Chartainvilliers brilla de mille feux, un régal pour les yeux.

Le lendemain 14 juillet, dès 9 heures, les joueurs de pétanque prirent possession de la Place du Frou. Il a fallu attendre midi passé pour connaître l'équipe gagnante. La fin du tournoi fut suivi du traditionnel apéritif offert aux boulistes et à la soixantaine de nos concitoyens venus participer au repas champêtre. La chance était avec nous car durant toute cette journée le soleil se montra généreux, ce qui était inespéré vu la morosité des jours précédents. Cette journée fut un succès.

Pensez à réserver votre 14 juillet 2009 !



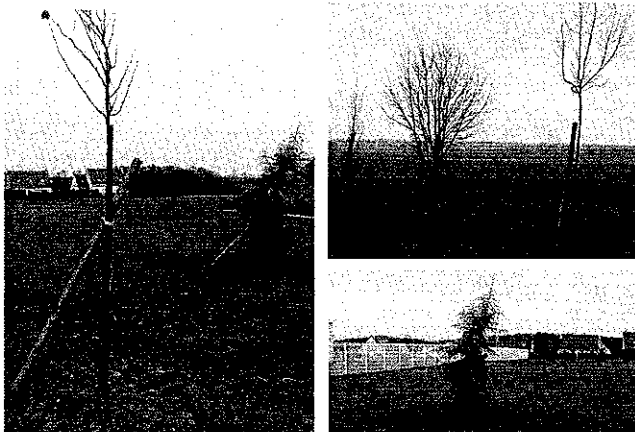
Comme beaucoup d'entre vous l'ont remarqué, un portillon a été aménagé pour l'accès au cimetière depuis le parking de l'école. Cette réalisation semble convenir à une majorité de personnes, qui viennent se recueillir sur les tombes. L'accès y est bien mieux sécurisé et évite ainsi à devoir marcher sur le bord de la chaussée.

TRAVAUX

Nous avons entrepris des aménagements dans l'ancien arsenal des pompiers, afin que les associations qui ont leurs activités dans la salle polyvalente (gymnastique, yoga...) puissent y ranger leur matériel. Des rayonnages métalliques ont été installés, avec un petit coup de peinture sur les murs. Ces travaux ont été réalisés par nos deux employés communaux.

A l'heure où vous lirez ces lignes, les panneaux tri-flash signalant l'école de Chartainvilliers, devraient être opérationnels. Ceci dans le but d'améliorer la sécurité.

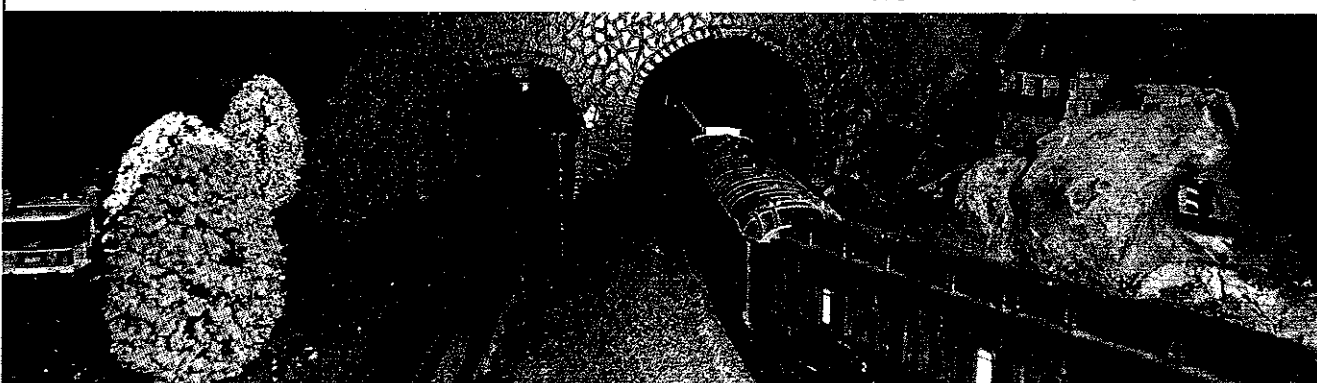
Des arbres (une quinzaine), de variétés différentes, ont été plantés sur l'Aire de Loisirs, afin de rendre cet espace plus agréable et de donner envie de s'y balader en famille. Nous souhaitons que ces plantations ne feront pas l'objet d'actes de vandalisme, comme nous avons pu en constater dans un passé récent. Ces arbres sont là pour améliorer le cadre de vie de chaque habitant du village. Sachons les respecter.



Le 27 septembre 2008, un car emmenait une quarantaine de Chartainvillois en direction de l'Indre-et-Loire. Les vins du Val de Loire étant réputés, une halte s'imposait dans une cave. C'est au Domaine de la Prévôté que les vignerons ont partagé avec nous leur savoir en donnant moult explications sur la fabrication de leurs vins blancs, rosés ou rouges. Après cet échange de connaissances, le groupe y pu déguster diverses cuvées. Comme les vins peuvent faire tourner les têtes, des petits canapés étaient également à disposition.

Ensuite déjeuner fort sympathique dans un restaurant troglodyte, où les spécialités étaient de rigueur.

Puis vint la visite du Château du Clos Lucé édifié en 1471 qui fut la dernière demeure de Léonard de Vinci- avec son parc culturel, où il puisa ses sources d'inspiration. Un parcours paysager retrace toutes ses créations et ses inventions importantes. Cette promenade instructive, dans un parc qui résume la puissance intellectuelle de ce génie, était agrémentée d'un temps clément.

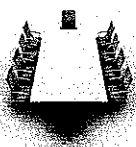


Une partie du conseil municipal a rendu visite à M. Le Corre le 18 octobre dernier pour découvrir son œuvre très impressionnante. Il a miniaturisé, dans son sous-sol, des parcours de trains. On peut y découvrir les régions plates ou montagneuses, les activités s'y rapportant, depuis la récolte des blés jusqu'aux descentes de ski. Tracteurs, maisons, chalets, grues, ... tout est reproduit dans des dimensions dignes de sa passion. Les trains circulent, les embranchements ferroviaires sont activés, avec une sonorisation adaptée.

Une lumière tamisée met en valeur le travail accompli. Bravo et tous nos compliments pour votre exposition.

Pour partager sa passion, n'hésitez pas à lui faire plaisir en lui rendant visite.

Prenez rendez-vous au 02.37.32.38.36



Lors de ses 6 réunions tenues du 26 juin au 28 novembre 2008, le conseil municipal a

essentiellement centré ses travaux sur les investissements à réaliser en matière de renforcement du réseau d'eau, et les conséquences en matière de tarification que cela induit. Il a également évoqué et délibéré sur les différentes décisions prises dans le cadre du syndicat du centre de Changé, notamment en matière de cantine scolaire.

A PROPOS D'EAU

En matière d'eau et d'assainissement, il convient de rappeler que la commune assure en régie, c'est-à-dire directement, la distribution de l'eau potable, la collecte et le traitement des eaux usées. Pour fournir à chacun d'entre nous l'eau qui coule à nos robinets, elle achète l'eau à un fournisseur unique : « le Syndicat de Pompage de la Région de Soulaire ». Syndicat intercommunal chargé de l'interconnexion des différents puits de captage localisés sur le territoire des communes adhérentes. Ce fournisseur réalise actuellement d'importants travaux qui ont une répercussion sur le prix de l'eau achetée par la commune.

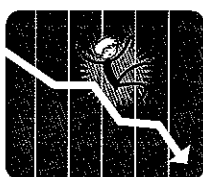
Pour ce qui concerne plus directement le renforcement du réseau d'eau et la suppression des branchements en plomb qui restent présents sur les installations de notre village, rappelons qu'une étude demandée à la DDAF en octobre 2007 évaluait à environ 800 000 euros les travaux restant à réaliser.

Le budget de l'eau/assainissement de la commune n'a qu'une marge financière limitée (15 490 euros d'excédent au 31 décembre 2007).

Pourtant, lors de travaux, il convient de faire face au coût direct supporté à travers l'amortissement obligatoire des ouvrages réalisés (dans les conditions 2008 des aides obtenues, 100 000 euros TTC de travaux de renforcement impact le prix de revient de l'eau de 0,0625 euros par m³), ainsi qu'à celle des intérêts des emprunts nécessaires au financement de ces investissements, soit, aux taux actuellement proposés, une dépense d'environ 0,171 euro par m³ pour les douze mois suivants la souscription d'un emprunt de 100 000 euros.

Cet environnement économique a conduit le conseil municipal à décider une hausse de 0,32 euro du prix du m³ de l'eau vendue à Chartainvilliers. Elle s'appliquera à compter du 1^{er} décembre 2008, sur la facture d'octobre 2009 au prorata de la consommation constatée lors du prochain relevé des compteurs.

Cette décision vient après une stabilité de 8 années de la part communale du coût de l'eau. Outre le besoin de financer les prochains travaux, cette hausse trouve également son fondement dans le fait que le volume d'eau consommé, et donc facturé aux foyers de la commune, ne cesse de décroître. En effet, entre 2004 et 2008, le volume d'eau



facturé dans le village a baissé de 4 943 m³ soit -13,6%, ce qui représente une diminution de

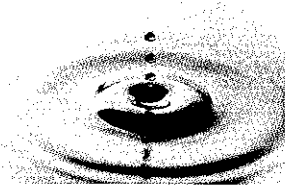
recettes de 7 340 euros. Dans le même temps, les charges fixes d'amortissements, de personnel ou d'entretien de la station (pour n'évoquer que ces trois postes) sont constantes, voire en progression.

Le choix d'un étalement des travaux

Conscient de ces données, le conseil municipal a décidé de réaliser en plusieurs tranches les travaux de mise à niveau de notre réseau d'eau. Il a choisi de porter prioritairement ses efforts sur les sections les plus endommagées et qui ont occasionné des réparations importantes lors des derniers exercices budgétaires. C'est pourquoi un appel d'offres a été lancé pour une tranche 2008/2009 qui concernera la rue de Gallardon et la place du Frou. Outre le changement des canalisations, les aménagements demandés permettront l'installation de vannes d'arrêt permettant de mieux « tronçonner » les secteurs d'alimentation en eau en cas de panne.



C'est l'entreprise SOGEA de Sours, pour un montant TTC d'environ 95 000 euros qui a été retenue pour réaliser cette tranche de travaux qui doit débuter fin décembre 2008 et s'achever normalement fin février 2009.



Une hausse des prix inéluctable

HYPER U
les nouveaux commerçants

Centre Commercial Le Loreau
28130 HANCHES
Tél : 02 37 18 28 60 • Fax : 02 37 83 71 69

du Lundi au Jeudi : 8h30 - 20h00
Vendredi : 8h30 - 20h30
Samedi : 8h30 - 20h00
Dimanche : 8h30 - 11h40



**TAXI
BRUNO**
7/7 24/24

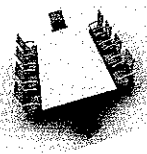


Tél : 06-66-68-25-25

Tél : 02-37-31-33-28

Transports d'enfants Hôpitaux Gares
TPMR CMPP
Transport malade assis Aéroport

Commune de stationnement chartainvilliers



SYNDICAT DE CHANGE et CANTINE SCOLAIRE

Si le départ de la commune de St-Prest du syndicat du centre de Changé, pour lequel le conseil municipal a émis un avis favorable, n'a pas suscité d'importants débats, il n'en a pas été de même pour la situation financière de la cantine scolaire, utilisée par les élèves du Regroupement Pédagogique de St-Piat.

En effet, après l'avoir dans un premier temps refusé, le conseil municipal a approuvé un virement à titre d'avance de 4 637,31 euros au bénéfice de ce syndicat pour assurer un fond de roulement à hauteur du déficit prévisionnel envisagé au titre de l'année 2008.

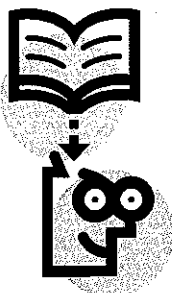


Après avoir entendu les explications données par le président du syndicat de Changé, le conseil municipal a souhaité avoir des réponses plus précises à ses interrogations sur l'utilisation de l'excédent constaté en 2007 au titre de la cantine (11 760,82 euros), l'évolution marquée des charges de personnel (+38% en un an), ainsi que sur la gestion des impayés (13 938 euros à fin octobre 2008).

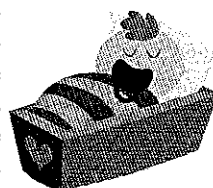
DECISIONS BUDGETAIRES

Lors de ses réunions, le conseil municipal a approuvé différents investissements comme le remplacement du photocopieur de la mairie, l'installation de panneaux de signalisation de l'école, la réalisation d'une porte d'accès au cimetière depuis le parking de

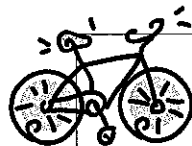
l'école, l'achat d'une décoration lumineuse pour la mairie. Il a sollicité des subventions auprès du Conseil Général pour la réalisation des différents travaux ou investissements envisagés. Il a également renouvelé le contrat d'adjoint territorial du patrimoine pour permettre l'accueil des élèves de l'école de Chartainvilliers et des enfants du village à la bibliothèque.



Il a aussi donné son accord à une utilisation gratuite de la salle polyvalente par le Relais d'Assistants Maternelles (RAM) de la Communauté de communes (CdCM) pour lui permettre de réunir deux fois par mois les assistantes maternelles du village.



Le conseil a enfin procédé à une révision des tarifs communaux pour la location de la salle polyvalente et pour les concessions dans le cimetière.



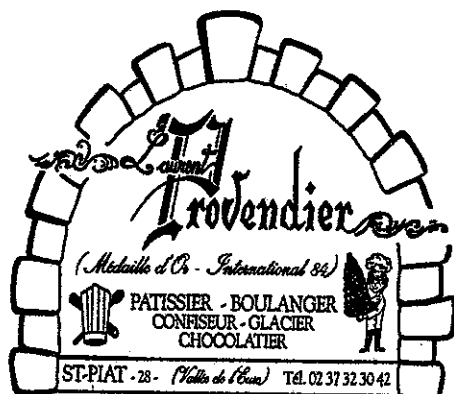
Equipement des cycles

Gilet de sécurité

Tous les cyclistes, roulant de nuit hors agglomération ou de jour par mauvaises conditions de visibilité, **doivent porter sur eux un gilet de sécurité fluorescent homologué** avec un marquage CE apposé sur celui-ci. Sanctions : le non-respect de cette obligation est passible d'une amende prévue pour les contraventions de 2ème classe, amende forfaitaire de 35 EUR ou minorée de 22 EUR.

Eclairage

Tout cycle doit disposer d'un éclairage en état de fonctionner. Sanctions : le non-respect de cette obligation est passible d'une amende prévue pour les contraventions de 1ère



La Grand' Ferme

OUVERT TOUS LES JOURS

Vous propose toute l'année : ses volailles fermières, fleurs, fruits, légumes de saison - Cueillis ou à cueillir
(à partir de mai cueillette à la ferme)

23, rue de Gallardon

28130 CHARTAINVILLIERS - Tél. : 02 37 32 32 84

Afin d'assurer les services nécessaires à ses habitants (éducation, centre de loisirs, éclairage public, environnement,...) la Commune de Chartainvilliers adhère à sept Syndicats Intercommunaux et, depuis le 1^{er} janvier 2002, à la Communauté de Communes des Terrasses et Vallées de Maintenon

19/11 Commissions des transports scolaires.

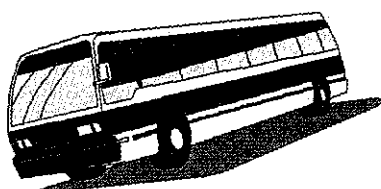
Au retour des fiches d'inscription aux transports maternels/primaires, la commission a remarqué que ce document n'était pas facilement exploitable.

Il est donc envisagé de créer un modèle unique transports garderie cantine.

La commission réfléchit à cette demande.

En début d'année, il a été évoqué la désignation de plusieurs responsables dans chaque commune qui seraient le relais en cas de problème ou de retard sur les transports. La mise en place sur certaines communes n'est pas concluante. En conséquence, si des problèmes de transports scolaires se présentent, les parents devront contacter directement le Syndicat scolaire au : 02.37.32.48.61 ou au 06.84.02.22.99

Enfin, du fait de l'augmentation de la fréquentation de la cantine, le syndicat examinera un éventuel achat d'un nouveau bus, d'une capacité plus importante.



ECOLE PRIMAIRE et
SYNDICAT SCOLAIRE



28/11 Conseil d'école

Présentation des représentants des parents d'élèves et des nouveaux élus municipaux.

Répartition des classes : un peu moins de 300 élèves répartis dans 4 maternelles lourdes en effectifs, et 8 classes élémentaires, dont 2 CP, 1CE1, 2 CE2, 1 CM1, 1 CM1/CM2 et 1 CM2.

Projets 2008/2009

- Danse au cœur - DIAM (découverte des musiques du monde - instruments) ;
- Séjour Découvertes à LATHUS (Vienne) dans une ferme pédagogique avec activités sportives (poney, escalade, cirque, tir à l'arc) du 01.02 au 06.02.2009 pour 2 classes de CP ;
- Exposition artistique sur les Arts Premiers au cours de la dernière semaine précédant les vacances d'hiver ;
- Olympiades le 22 mai et Kermesse le 26 juin.
- Participation au Projet de la Communauté de Communes « Mon coin préféré » (voir à la rubrique CdCM Environnement)

Enfin les classes de CE2 planteront une haie composée de boutures d'arbres locaux.

Langues vivantes : Anglais et allemand sont dispensés aux élèves de CE2, répartis en 5 groupes, par 4 enseignants.

Aide personnalisée aux élèves

Grâce aux évaluations faites par les enseignants le soutien scolaire a été mis en place. Suivant le cycle des enfants un temps variant entre une demi-heure et $\frac{3}{4}$ d'heure leur est consacré.



Commission Enfance Jeunesse

Bilan de l'été 2008 Deux camps de 5 jours à Saint Malo et Granville ont permis à 24 ados de 12 à 17 ans de découvrir les plaisirs du bord de mer.

Au cours de cet été nos plus jeunes ont pu bénéficier des différentes activités :

- initiation au poney avec Poney Club de la Vallée de l'Eure;
- stage de canoë kayak avec Chartres Métropole;
- initiation au théâtre avec l'Antre de Melpomène;
- création de masques avec l'Atelier créatif de Pierres;
- initiation à la vidéo avec l'Association Manifestation Evénement;

- camps inter-centres.

La fréquentation a été très importante pour le mois de juillet, plus en retrait pour le mois d'août.

Les vacances de la Toussaint ont été orientées vers des tournois sportifs et multijeux.

La capacité de nos 5 centres d'accueil actuellement est de 72 enfants de - de 6 ans, 92 enfants de 6 à 12 ans, et 35 enfants au-delà.

Suite à la suppression des cours le mercredi, la fréquentation de ces centres va grandissante. C'est pourquoi, parents, il vous est demandé d'être vigilants sur les délais d'inscription de vos enfants.

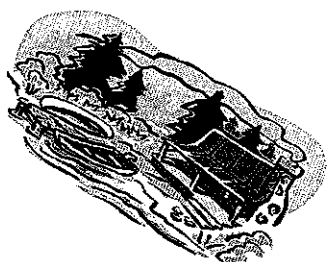
Commission de l'Environnement

Projet « Mon Coin Préféré »

Notre territoire et ses richesses naturelles méritent que nous lui rendions hommage au travers d'une exposition photos où seront associés les élèves de plusieurs classes de 2^{ème} et 3^{ème} cycle, soit environ 120 enfants.

L'objet est de les sensibiliser à la protection de l'environnement, et de découvrir les communes et le patrimoine naturel de nos territoires.

Rendez-vous le samedi 23 mai pour découvrir les « flashes » de nos enfants, lors de la journée de l'environnement qui se tiendra sur le site de Changé, manifestation dont nous vous donnerons les détails lors de nos prochains bulletins.

Le R.A.M.

Le Relais d'Assistantes Maternelles, sous la responsabilité de Mme CHEVALLIER, est un point d'accueil autant pour les parents, qui sont à la recherche d'une « nounou », ou ont besoin d'aide pour l'aspect administratif de la garderie d'enfants, qu'un point conseils et rencontres pour nos assistantes maternelles.

Ainsi, depuis le début de mois d'octobre, tous les quinze jours, le mardi matin, la commune met à la disposition la Salle Polyvalente. Madame CHEVALLIER réunit nos assistantes maternelles et les enfants autour de jeux d'éveil. Elles échangent sur les thèmes qui gravitent autour de l'enfant.

De plus, Mme LASSALLE, animatrice de la bibliothèque plus particulièrement dédiée aux enfants, met à la disposition des petits des livres dont le thème est choisi par période (automne, Noël, carnaval....)

Renseignements, vous pouvez contacter Mme CHEVALLIER au 02 37 27 13 37

Commission Communication

Un site Internet doit prochainement voir le jour après avoir fait le choix de l'entreprise « Café Noir » pour sa conception.

D'autre part, nous vous informons que le bulletin « Quoi de Neuf » ne paraîtra exceptionnellement pas au mois de décembre.

Commission du Développement Economique

Elle s'est réunie à plusieurs reprises pour initier et faire réaliser une maquette permettant de faire connaître notre communauté aux éventuels investisseurs dans notre zone d'activités des Terrasses à Pierres. Cette maquette a pu être distribuée lors de la Foire de Maintenon le 5 octobre.

D'autre part, il a été retenu l'idée de l'implantation d'un panneau créé par le CODEL situé en bordure de la RD 906 indiquant l'emplacement de cette Z.A. A ce jour trois parcelles sont définitivement retenues.

Afin de pouvoir dynamiser la commercialisation de la Z. A., moteur financier des actions communautaires, il a été décidé de signer une convention de stage avec un étudiant de l'ESM-A pour une durée de trois ans.



Commission Sport

Pas de réalisation particulière au titre de 2008. Une journée du sport est prévue au 2ème trimestre 2009 au cours de laquelle les différentes associations présenteront leurs activités. Nous reviendrons sur les détails de cette journée.

Commission Travaux



La commission a arrêté les projets pour l'année 2009. Ont été retenus :

- la réhabilitation de l'Agence Postale Intercommunale de Yermenonville (électricité, téléphonie, peintures et menuiseries) pour un montant de 25 000 € ;
- le renforcement du réseau électrique et la création d'une borne incendie à la Salle Omnisports «Hélène Boucher» à Maintenon pour un coût de 18 000 €.

Une réflexion est en cours quant au devenir du Site Archéologique de Changé et, notamment, la remise en conformité partielle de la structure métallique qui recouvre les fouilles. Un cabinet d'expertise doit statuer sur l'urgence des travaux, mais aussi leur coût.

Commission Aménagement de l'Espace

Nous avons « ressorti » le dossier des chemins de randonnées.

Dans un premier temps, le périmètre sera redéfini, en fonction des remembrements intervenus et pour y inclure des chemins de la commune de Villiers-le-Morhier.

Ces chemins seront réhabilités, balisés et agrémentés de tables de pique nique, bancs et poubelles et panneaux de signalisation sur chaque commune.

Ainsi ce ne seront pas moins de 60 kms que nos randonneurs et vététistes pourront parcourir à la découverte des trésors de chaque commune.



Le Syndicat Départemental d'Energies



Ce syndicat regroupe 310 communes. Dès le 11 juin, le comité syndical a élu son président (Monsieur Xavier Nicolas, Maire de Senonches) et ses 9 vice-présidents représentant les secteurs d'énergies regroupés. La composition du bureau syndical est assurée par 18 membres, soit deux représentants pour chacun des secteurs d'énergies. L'exercice budgétaire 2007 donne les montants suivants :

excédent /fonctionnement :	3 833 387,18 €
déficit/investissement :	3 679 152,78 €
résultat net	154 234,40 €

Ce nouveau grand syndicat prendra de nouvelles compétences :

- le déploiement du haut débit ;
- des services aux collectivités comme une cartographie pour les travaux entrepris.

Il poursuivra sa politique en matière d'investissement sur le réseau de distribution d'électricité et les projets d'enfouissement.

Ses principales ressources proviennent du produit de la taxe sur l'électricité,

Syndicat Intercommunal des Gymnases du Collège de Maintenon

Le 4 avril, ce syndicat élitait son président (Monsieur Claude CHOPARD, adjoint au maire de Pierres) et son vice président, et mettait en place ses commissions : finances, travaux et appel d'offres.

Vote du compte de gestion et du compte administratif 2007 :

- fonctionnement : excédent de 60 166,15 €;
- investissement : déficit de 49 613,81 €.

Remplacement de l'agent en arrêt de travail depuis février 2008, par une personne en contrat à durée déterminée. Versement d'une subvention habituelle de 1.500 € au collège pour pallier à ses frais de déplacement lors des compétitions.

Au titre de 2008, les principaux travaux réalisés :

- remplacement des enrouleurs des panneaux de basket, pose et alimentation électrique ;
- remplacement des chauffages électriques avec système de coupure automatique lorsque les portes restent ouvertes trop longtemps.

La commission des finances a noté que le nombre de collégiens est en baisse et la participation de 205 € par élève devrait augmenter de 3 % et serait proposée à 211 € au titre de 2009. Afin de garantir des ressources constantes, et pour l'année 2010, il pourrait être envisagé une participation au nombre d'habitants.



SIRMATCOM



Ce syndicat intercommunal, chargé de la collecte et du traitement des ordures ménagères, s'est installé le 29 avril en élitant son président (Monsieur Daniel Morin, maire de Pierres) et ses 4 vice-présidents en charge des finances, des déchèteries, des collectes et de la communication. Il a été également désigné les membres siégeant dans les commissions et les délégués représentés au Sitreva (syndicat chargé de la gestion de l'usine d'incinération d'Ouarville). Depuis, trois assemblées générales ont eu lieu pour débattre des points suivants :

- le produit de la taxe des ordures ménagères au taux de 20 % sur les bases foncières pour les communautés de communes appartenant au syndicat pour un total de 4.708.552 € ;
- l'examen du compte de gestion 2007 et du compte administratif 2007 avec un excédent de 527.333 € en fonctionnement et 547.924 en investissement ;
- fixation des taux pour des communes ayant deux passages par semaine ;
- exonération de la taxe pour diverses entreprises autonomes pour le traitement de leurs déchets ;
- la location à Sitreva de la plate forme d'Harleville donnant ainsi des ressources financières.

Les commissions s'activent dans leur domaine respectif. Ces derniers temps, un contrôle des éco-poubelles a permis de vérifier si les tris sont parfaitement respectés. Mais hélas, il faut encore déplorer un mauvais civisme chez nos administrés....alors pour la bonne efficacité des collectes sélectives respectez les consignes rappelées dans le document joint au présent bulletin.

Le déficit Symiris/Sitreva se terminera en 2009 avec un reste à payer de 490.000 €.

A l'horizon de janvier 2010 la mise aux normes de l'usine d'incinération est à prévoir.

Le syndicat Intercommunal de CHANGE

En avril, un président (Monsieur Christian Mériguet, adjoint au maire de Yermenonville) et une vice-présidente (Claudie Pichot de Chartainvilliers) ont été élus par les délégués des 13 communes représentées. Trois commissions sont constituées : finances – travaux et communication.

Dans un premier temps, il a été question de la sortie de Saint-Prest, effective au 1^{er} janvier 2009, car cette commune n'utilisait plus les services du centre. Elle représentait pour le syndicat un apport financier de 6 540 euros.

L'état de la chambre froide a obligé à son remplacement. Le nécessaire a été fait en juillet.

A la rentrée scolaire, 4 postes saisonniers ont été mis en place du fait du nombre important d'enfants (140/150) présents en restauration scolaire. Ces contrats fixés jusqu'en novembre ont été prolongés jusqu'au début de juillet 2009 – fin de l'année scolaire. L'avenir permettra peut-être de titulariser ces postes si la fréquentation reste aussi importante.

En octobre, le syndicat a tenu une réunion d'information avec les parents afin de les sensibiliser sur l'accueil et l'attitude durant la période de restauration. Un « permis, qui permettra d'établir une liaison d'informations entre le syndicat et les parents », a été institué.

La commission finances a constaté beaucoup d'impayés qui fragilisent l'équilibre financier du budget. Une demande a été faite aux 4 communes du RPI pour recréer un fond de roulement.

La commission travaux, suite à un rapport de l'APAVE, a constaté qu'une mise en conformité de l'électricité devra se faire.

L'entretien des terrains se fera dès mars 2009 afin de rendre les alentours du Centre agréables.

La convention d'utilisation des locaux par la Communauté de Communes des Terrasses et Vallées de Maintenon a été renouvelée pour une nouvelle durée d'un an.

DEPARTS

MM. JORRY	14 rue du Puits
Mme CLOAREC	6 rue de la Mairie
MM. TALBOT	11 rue de la Conche
MM. SAVOYE	30 rue de la Conche
MM. PERETO / GISBERT	15 ter rue de l'Egalité
MM. BALCON / ROUSSE	24 rue Jean Moulin
Mme LHERONDE	15 rue de la Vallée
MM. GODET	1 bis rue du Marais

NAISSANCES

TANGUY Morgane	le 12 octobre au Coudray
FOUQUET Roméo	le 13 décembre au Coudray

ARRIVEES

Mr CAVALHAC	14 rue du Puits
MM. LEMAIRE	6 rue de la Mairie
MM. TANGUY / LEVESQUE	11 rue de la Conche
MM. DESCHAMPS / JACQUEMET	15 ter rue de l'Egalité
MM. LE BOURSICAUD / FARGE	24 rue Jean Moulin
MM. GOUIN	2 impasse Bellevue
MM. LUCAS	15 bis rue de l'Egalité
MM. PASCAULT / PAIN	36 rue de l'Avenir
MM. HARDOUIN / LANOË	15 rue de la Vallée
MM. LE MEUR	2 rue de la Conche
MM. MAUDUIT / PARISSENTI	25 rue de l'Avenir
Mr DOBIRTA	8 rue de la Libération
MM. VERNIOL	2 rue du Marais
MM. COUDRAY/LECOQ	2 rue Jean Moulin
MM. TESSIER	24 rue de l'Avenir

DECES

Mme BAUGARD Albertine le 21 novembre à Chartainvilliers

.....

**TRAVAUX PUBLICS**

Le Bois Paris
Nogent-le-Phaye

Tél. : 02 37 31 61 60

BP 30237 - 28004 CHARTRES Cedex

Quels documents doit-on posséder pour circuler à cyclomoteur ?

Pour circuler à cyclomoteur (scooter ou mobylette n'excédant pas 50 cm³), vous devez avoir plus de 14 ans.

Par ailleurs :

1- Si vous êtes né après le 1er janvier 1988, vous devez avoir votre brevet de sécurité routière.

En cas de non présentation, l'amende prévue est celle d'une contravention de 2ème classe : 35 EUR pour l'amende forfaitaire.

2- Quel que soit votre âge, vous devez apposer sur votre cyclomoteur un certificat d'assurance
Le certificat d'assurance doit mentionner :
la dénomination de l'entreprise d'assurance,
un numéro permettant l'identification du souscripteur,
le numéro du moteur du véhicule.
L'oubli de coller ce certificat vous

expose à une peine d'amende d'une contravention de 2ème classe (35 EUR).

De plus, vous devez présenter une attestation d'assurance qui fait présumer que l'obligation d'assurance a été satisfaite.

En cas de non présentation de cette attestation, vous vous exposez à une amende d'une contravention de 2ème classe (35 EUR).



! **Attention :** Tous les cyclomoteurs mis pour la première fois en circulation à compter du 1er juillet 2004 doivent être immatriculés. Il est donc également obligatoire de détenir une carte grise pour circuler avec un scooter ou une mobylette n'excédant pas 50 cm³.

Ceux mis pour la première fois en circulation avant cette date devront être immatriculés au plus tard le 30 juin 2009. Les propriétaires pourront cependant, sur la base du volontariat, faire immatriculer leur cyclomoteur, même s'il a été mis en circulation avant le 1er juillet 2004.



GENERALI
assurances

ASSURANCES ET PLACEMENTS
Professionnels et particuliers
Auto, Santé, Retraite
Habitation, Prévoyance, PERP
Devis gratuits

www.assurances.generalif.fr/maintenon.agc

Yves POPOT
Agent général
4 Place Sadorge
28130 MAINTENON

Tél 02 37 27 13 00
Fax 02 37 27 10 93

Par un décret du 16 pluviôse An II, la Convention Nationale, à l'initiative de l'Abbé Grégoire, proclame l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises. L'abolition n'est pas appliquée à la Martinique qui est sous la domination anglaise.

En Guadeloupe, Victor Hugues, envoyé de la Convention, trouve l'île aux mains des Anglais lorsqu'il y débarque en juin 1794. Dès son arrivée, il y proclame l'abolition immédiate de l'esclavage. Il constitue un bataillon de « sans culotte » noirs. En Octobre 1794, les Anglais quittent la Guadeloupe après de nombreux combats autour du fort Fleur d'Épée.

En 1802, Bonaparte veut faire rétablir l'esclavage pour donner satisfaction aux colons de Saint Domingue. Richepance est envoyé en Guadeloupe dans ce but. Au terme d'une lutte héroïque, du 11 au 28 Mai 1802, Delgrès, officier français mulâtre, se fait sauter avec ses compagnons à l'habitation Danglemont dans les hauteurs Matouba.

L'esclavage est à nouveau en vigueur en Guadeloupe.

VICTOR SCHOELCHER



V i c t o r Schoelcher, fils d'un porcelainier de Fessenheim en Alsace, est né le 21 Juillet 1804

à Paris. Il fait ses études au lycée Louis-le-Grand de Paris. En 1829, lors de son premier voyage aux Caraïbes (Mexique Cuba, sud des Etats- Unis) en mission commerciale pour l'entreprise familiale, il a son premier contact avec l'esclavage et les sociétés coloniales.

A partir de 1840, il voyage aux Caraïbes, en Egypte, en Grèce et en Turquie. Il séjourne au Sénégal jusqu'en 1848 et rentre en France. Il y rencontre le Ministre de la Marine et des Colonies, François Arago. Le principe de l'abolition de l'esclavage dans les colonies est adopté.

Le 27 Avril 1848, comme secrétaire d'Etat aux Colonies, il signe le décret d'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises. Cette même année, élu représentant du peuple en Guadeloupe, il opte pour la représentation de la Martinique à l'Assemblée Nationale.

En 1849, à l'occasion des élections législatives, des incidents sanglants se produisent à Marie Galante, son élection est invalidée. Mais, dans un nouveau scrutin, il est « plébiscité » et réélu. Il représente la Martinique, siège du Gouvernement Général des « Antilles Françaises ».

Décembre 1851, à la suite du Coup d'Etat de Louis Napoléon Bonaparte, il part en exil en Belgique qu'il quitte pour la Grande Bretagne où il rencontre Victor Hugo sur l'Île de Jersey.

Au même moment, aux Etats-Unis, Abraham Lincoln est élu Président en 1861. C'est le début de la Guerre de Sécession et de l'intervention européenne au Mexique. En 1863, abolition de l'esclavage aux Etats-Unis, mesure appliquée dans l'Union en 1865. A la fin de la Guerre de Sécession, ce sera la fondation du Ku Klux Klan dans le Tennessee.

En septembre 1870, retour de Victor Schoelcher en France. Il prend le commandement d'une légion d'artillerie de la Garde Nationale de la Seine, puis devient vice-président de la Commission des Barricades pour la défense de Paris contre l'invasion des Prussiens. Sous La Commune, il se range du côté des « conciliateurs ». En 1871, il est élu représentant de la Martinique à l'Assemblée Nationale et par la suite (1875) président de la Société des Secours Mutuel des Créoles, et sénateur inamovible par la Chambre des Députés. Il adhère à la Société pour l'amélioration du Sort des Femmes. En 1875, il fonde à Paris le journal « *Le Moniteur des colonies* ».

A Pointe-à-Pitre, un musée est inauguré le 21 Juillet 1887 où sont présentées ses collections d'objets souvenirs de ses voyages.

Il décède le 25 Décembre 1893 à Houilles (Yvelines). Il est inhumé au cimetière du Père-Lachaise le 5 Janvier 1894.

Le 20 Mai 1949, ses cendres sont transférées au Panthéon à Paris.

A la Martinique, un îlet porte son nom et un Aviso-Escorte de la Marine Nationale le portera de 1962 à 1988.



Pari gagné : le 22 juin 2008, Bruno Fouquet s'est présenté sur la ligne de départ de l'Ironman de Nice avec 9 autres Euréliens du club de Chartres Métropole Triathlon (<http://www.cmtri.org>), pour terminer l'épreuve après plus de 13h d'effort sous un soleil de plomb, quelques heures derrière Laurent Jalabert...

« Arriver en 13h48, 1462^{ème} sur 2 700 participants, c'est un bon résultat pour une première expérience, d'autant que dans ce type d'épreuve tu ne peux pas savoir comment vont les autres, si tu va supporter l'effort ou exploser en vol... » précise Bruno, « mais au-delà de la compétition, c'est l'aventure en elle-même qui est passionnante ».



La préparation est très importante pour ces longues distances. Cette année près de 15% des participants n'ont pas bouclé la course dans le temps maximal (16h) ou bien ont abandonné, principalement à cause de la chaleur.

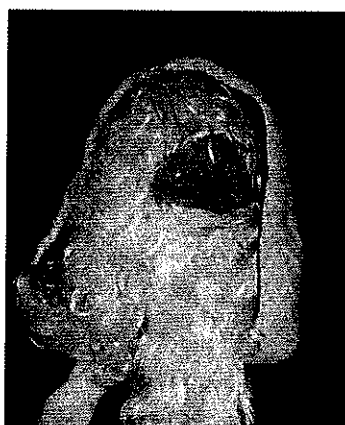
L'Ironman est la distance mythique du triathlon, qui combine les trois disciplines les plus populaires.

Après 3,8 km de natation dans la méditerranée, 180 km à vélo dans l'arrière pays niçois avec sept petits cols à franchir, l'épreuve s'est terminée par un marathon de 42,195 km sur la Promenade des Anglais, avec 35° à l'ombre.

La logistique est à la hauteur des distances à parcourir : 35 postes de ravitaillements, 1 500 kg de bananes distribués, 15 000 litres de Cola et 42 000 litres d'eau absorbés par les athlètes.

Un Ironman dépense environ 10 000 calories pendant l'épreuve, soient l'équivalent alimentaire de 40 hamburgers, 25 pizza ou 130 boules de glaces à la vanille !

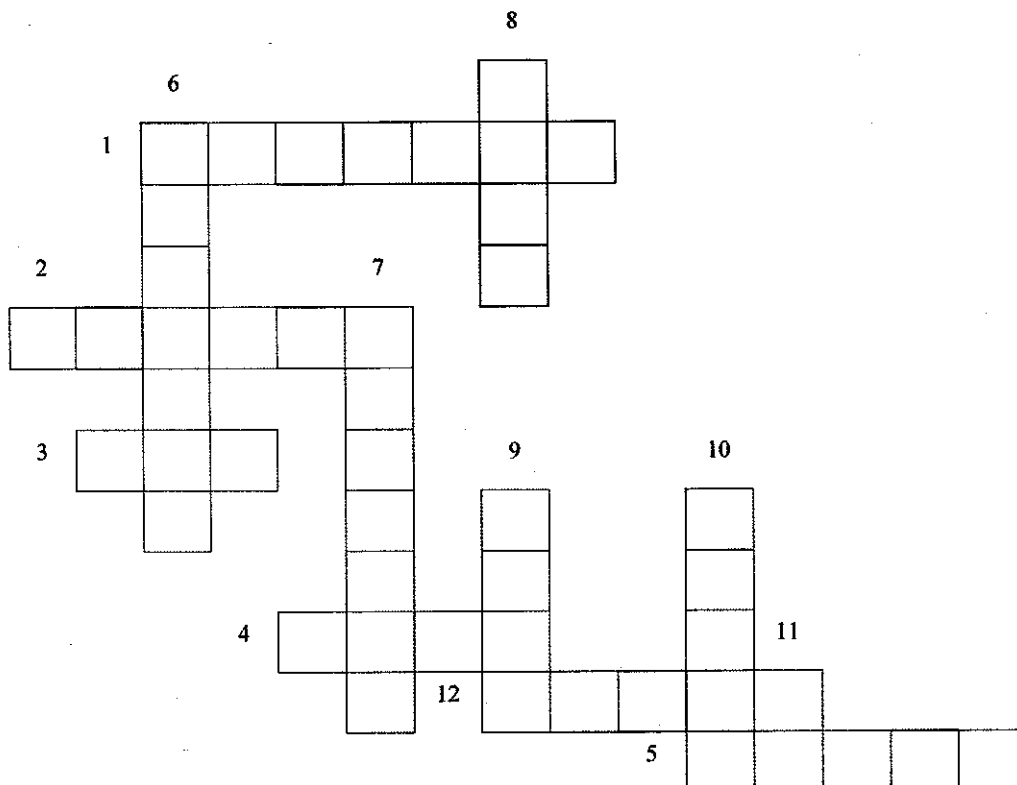
Et pour la suite ? Bruno envisage de faire l'Ironman de Lanzarote l'année prochaine. A suivre...



ARBRE DE NOËL

Plus de cent personnes étaient présentes à la salle polyvalente, samedi 13 décembre, à l'arbre de Noël des enfants non scolarisés, dont la principale attraction était la venue du Père Noël. Autour des nouveaux habitants installés en 2008 dans le village et de nos aînés, les plus jeunes participants ont pu apprécier le dessin animé projeté lors de cette après-midi récréative.



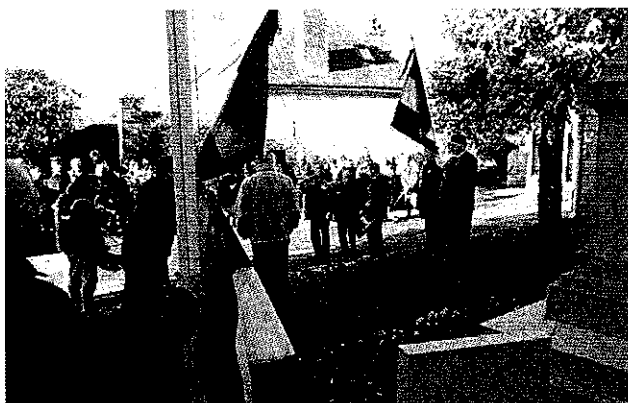


DÉFINITIONS pour les enfants

1. Celle de Noël est très célèbre
2. On y met les personnages de Noël
3. Plante aux boules blanches et aux feuilles vertes
4. Celle de Noël est très attendue
5. Le beau manteau blanc de Dame Nature
6. Ce sont les surprises de Noël
7. Elles peuvent être filantes
8. Mes feuilles vertes piquent
9. Le 25 décembre
10. Tu le décores avec des guirlandes
11. Devant « pas »
12. Petit personnage imaginaire et très malin

DÉFINITIONS pour les plus grands

1. A rendu célèbre Tino
2. En Provence, les santons l'habitent
3. Plante parasite et toxique
4. Il en est une qu'on attend
5. Celle de Noël se fait rare
6. Les surprises du jour
7. Éléments décoratifs
8. Son écorce sert à fabriquer la glu
9. Jour de naissance
10. Souvent de l'épice
11. L'âne sans a
12. Génie malicieux



Une cérémonie religieuse précédait le recueillement aux Monuments aux Morts de notre commune. Maires, habitants, enfants sont venus rendre hommage à nos « poilus » qui ont défendu notre patrie. Il y a 90 ans, cette année, l'armistice était signé, mettant fin à 4 années de souffrances et de deuils. Une gerbe fut déposée par Madame le Maire pour honorer nos combattants et le souvenir de leurs sacrifices.

90 ans après la cesser le feu, le 11 Novembre 1918, nous avons honoré la mémoire de ceux qui ont donné leur vie au cours du conflit 1914-1918.

Sur le Monument aux Morts de Chartainvilliers sont inscrits les noms de ceux qui ne sont pas revenus. Voici, succinctement, leurs états de service pour la plus part issus d'un jugement.

BENOIST René : né le 21 nov. 1893, soldat au 40^{ème} rég. de cuirassés, disparu le 7 Mai 1917 à LAFFAUX (Aisne)

BENOIST Jean : né le 8 fév. 1887, soldat au 176^{ème} rég. d'artillerie lourde-18^{ème} batterie, décédé à l'hôpital complémentaire n°41 à St DIZIER (Haute-Marne) le 10 nov. 1918

BLONDEAU Paul : né le 11 fév. 1895, soldat au 4^{ème} rég. de zouaves, compagnie hors-rang mort des suites de ses blessures à Mont Notre-Dame (Aisne)

BLONDEAU Séraphin : né le 25 avril 1890, sergent au 28^{ème} rég. d'inf. mort de ses blessures à l'ambulance 5/3 le 31 mai 1916 à DIGNY (Meuse)

CHEVALLIERS Denis : né le 8 oct. 1897, soldat au 112^{ème} rég. d'inf., mort à GOYENCOURT (Somme) le 10 août 1918 des suites de ses blessures

DELAPORTE Abel : né le 7 juil. 1892, soldat au 156^{ème} rég. d'inf., décédé à NEUVILLE St VASST (PdC) antérieurement au 15 mai 1915.

GALLAIS Edmond : né le 28 août 1889, caporal au 101^{ème} rég. d'inf., porté disparu à St -REMY/Meuse le 25 avril 1915.

GUIARD Paul : né le 21 juil. 1892, soldat au 102^{ème} rég. d'inf., décédé à MARGNY aux CERISES (Oise) le 26 sept. 1914

HEBERT Marie : né le 7 sept. 1875, acte de mariage du 20 mai 1903, inscrit à la Mairie de Boullay-Mivoye (28).

ISAMBERT Victor : né le 19 mai 1885, soldat au 301^{ème} rég. d'inf., décédé à Vaux-Marie dans la région de REMBERCOURT SOMMAISNE le 19 sept. 1914.

JUBIN Emile : né le 1 août 1874 à Maingournois, soldat au 29^{ème} rég. Territorial décédé à l'hôpital complémentaire n° 56 le 2 nov. 1915

JULIOT Victor : né le 28 sept. 1892, soldat à la 3^{ème} compagnie du 556^{ème} rég. d'inf., décédé devant ZONNEBERK (Belgique) le 25 mars 1915.

LAMI Octave : né le 29 décembre 1885, caporal à la 15^{ème} compagnie du 317^{ème} rég. d'inf., décédé à St HILAIRE le GRAND (Marne) le 28 septembre 1915.

LOCHON Eugène : né le 20 janv. 1877, soldat au 317^{ème} rég. d'inf., mort le 2 janv. 1917 à l'hôpital de BEAUVAIS (Oise) d'une maladie contractée aux armées

LOCHON Albert : né le 6 oct. 1890 à BOIS RICHEUX, décédé dans les tranchées à l'est d'AIX NOULETTE (PdC) le 15 juin 1915, tué par des obus allemands

LOCHON Mary : né le 30 mars 1884, décédé à Bonneval le 26 jan. 1919

PAPILLON Aurélien : né le 30 mai 1883 : soldat au 16^{ème} corps - 317^{ème} rég. d'inf. : décédé à MASSIGES (Marne) le 9 mars 1916

PAPILLON Ernest : né le 7 mars 1880 : soldat au 236^{ème} rég. d'inf. : tué à l'ennemi à le 20 juil. 1916 à FOU-CONCOURT (Somme)

PAPILLON Louis : né le 5 avril 1882, mort pour la France en sept. 1916 (monument aux mort de Néron)

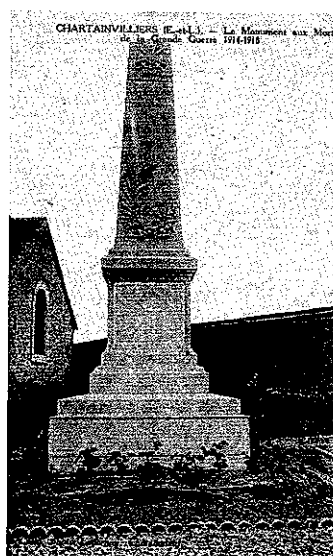
PIERRE Eugène : né le 7 mai 1895 : caporal au 21^{ème} bataillon de chasseurs, disparu le 18 juin 1916 à SOUCHEZ (PdC)

REGNIER Edmond : né le 12 mars 1883 : soldat au 117^{ème} rég. n°527, tué à l'ennemi au lieu-dit Bois- Brûlé, commune d'APREMONT (Oise) le 10 mars 1917

REGNIER Jules : né le 28 sept 1891, décédé le 5 nov. 1916

Concernant les sieurs **CERSAULT Marie** et **REGNIER Georges**, aucunes informations ne sont remontées jusqu'à nous.

*Par contre **DRUARD Gustave Lucien** : né à Bouglainval le 27 janv. 1885 : disparu à AUBERIVES sur SUIPPE (Haute-Marne) le 25 sept. 1915 est noté dans nos registres.*



COMPTE RENDU DES ACTIVITES 2008AU COURS DES MOIS DE MARS, AVRIL ET MAI :

Les collégiens français du collège Michel Chasles d'EPERNON, au nombre de 14, ont été reçus du 5 au 13 mars à AMBERG. Du 22 au 30 avril, ce sont 11 collégiens allemands qui ont été reçus par leurs camarades français.

Les 27 élèves germanistes du collège de MAINTENON ont été reçus du 21 avril au 3 mai en Bavière. Du 26 mai au 5 juin, ce sont les collégiens allemands qui se sont déplacés à MAINTENON.

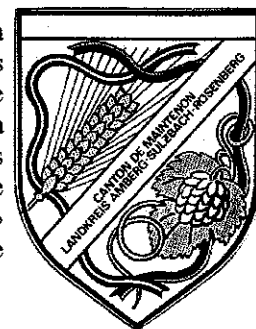
Ces échanges scolaires font l'objet, comme à l'accoutumée, d'un emploi du temps où alternent sorties culturelles et travail scolaire.

A noter que cela fait maintenant **28 ans** que les échanges entre collèges existent...

AU COURS DES MOIS DE JUIN ET JUILLET :

Les adhérents du CCLER et sympathisants du Comité de Jumelage, au nombre de 26, sont arrivés en Bavière le jeudi de l'ascension en fin d'après-midi.

Ce déplacement fit l'objet de la visite de Nürnberg et du musée des nazis, d'une visite en république tchèque avec la découverte de la ville de Marienbad où les participants ont pu apprécier le déjeuner dans un restaurant « assis » sur un aquarium, et une série de concerts.



Une cinquantaine de jeunes footballeurs de Gallardon a séjourné en Bavière au cours de la 1^{ère} semaine de juillet pour un échange sportif fort sympathique.

LES PROJETS D'ECHANGES POUR 2009 :

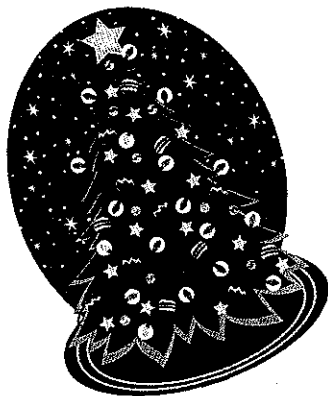
L'Assemblée Générale du Comité de Jumelage aura lieu le 17 janvier à Gallardon.

La chorale bavaroise de la VHS (Volkshochschule) se déplacera dans notre canton à l'ascension.

Une délégation de maires et kreisräte allemands sera accueillie dans notre canton.

Le groupe folklorique des Birgländer sera accueilli fin juillet à Maintenon.

Les échanges scolaires auront lieu également.



 **DAV'ELEC**
ELECTRICITE GENERALE
DEPANNAGE ET RENOVATION

DAVAL JEROME
10 Place du Frou
28130 CHARTAINVILLIERS
Tél/Fax : 02.37.32.41.80
06.76.13.36.25



 **HUBERT ALAIN**

MAÇONNERIE
RENOVATION
COUVERTURE

24, RUE DE LA REPUBLIQUE
28130 SAINT-PIAT - TÉL. 02.37.32.44.54

